

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague tenue le mardi 23 novembre 2021 à 19 h à la salle Éveline-Meloche située au rez-de-chaussée du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Christian Brault, Mélanie Genesse, Paul Lavallière, François Leduc et Jean-François Poirier, sous la présidence de monsieur le maire Yves Daoust, formant quorum.

Est absente madame la conseillère Julie Baillargeon.

Est également présente Mme Dany Michaud, directrice générale et greffière-trésorière.

Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

**21-11-243 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. François Leduc  
Appuyé par M. Christian Brault  
Et unanimement résolu

Que la séance soit ouverte.

**ADOPTÉ**

**21-11-244 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Les membres du Conseil prennent connaissance de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 23 novembre 2021.

Il est proposé par M. Paul Lavallière  
Appuyé par Mme Mélanie Genesse  
Et unanimement résolu

Que le Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague adopte l'ordre du jour tel que préparé, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Règlement 21-157 décrétant un emprunt de 2 500 000 \$ pour la réalisation de travaux de pavage – Adoption
4. Levée de la séance

**ADOPTÉ**

**21-11-245 RÈGLEMENT NUMÉRO 21-157 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 2 500 000 \$ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE PAVAGE – ADOPTION**

**ATTENDU** le dépôt du règlement et l'avis de motion numéro 21-11-229 donné par M. Paul Lavallière lors de la séance ordinaire du conseil du 18 novembre 2021;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jean-François Poirier  
Appuyé par M. Christian Brault  
Et unanimement résolu

Que le règlement d'emprunt portant le numéro 21-157 soit adopté tel que présenté, et versé aux archives des règlements.

**ADOPTÉ**

**21-11-246 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. François Leduc  
Appuyé par Mme Mélanie Genesse  
Et unanimement résolu

Qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever la séance à 19 h 04.

**ADOPTÉ**

---

Yves Daoust  
Maire

---

Dany Michaud  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière